



Ministère du Travail, des  
Relations Sociales, de la Famille  
et de la Solidarité  
Ministère de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
Associative

## BILAN 2008

### GESTIONNAIRES

**Maître d'ouvrage**  
MAIRIE DE BREZONS  
**Exploitant**  
MAIRIE DE BREZONS

### RESSOURCE

**Vous êtes alimentés par 1 captage :**  
MEJANNESERRE  
Captage sans autorisation.

### TRAITEMENT

Votre eau n'est pas traitée.



Après plusieurs jours  
d'absence, laissez couler  
quelques instants avant  
de prélever de l'eau  
destinée à la boisson.



Consommez  
exclusivement l'eau du  
réseau d'eau froide.  
Si vous la conservez,  
placez-la au frais dans  
un récipient fermé (pas  
plus de 24 heures).

# QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

## Distribution BREZONS

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

*Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.*

Pourcentage de conformité mesuré : 38 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de très mauvaise qualité bactériologique.

#### NITRATES

*Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels*

Valeurs mesurées : mini. : 2,3 mg/L - maxi. : 3,9 mg/L - moyenne : 2,9 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau conforme à la norme pour ce paramètre.

#### DURETE

*Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau*

Valeurs mesurées : mini. : 1,6 °F - maxi. : 2,2 °F - moyenne : 1,9 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

#### ARSENIC

*Elément d'origine naturelle*

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Teneurs en arsenic inférieures à la limite réglementaire.

#### PESTICIDES TOTAUX

*Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures*

Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,000 µg/l - moyenne : 0,000 µg/l

Pas de molécule de pesticide détectée.

### CONCLUSION

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait une qualité bactériologique très insuffisante. La consommation de cette eau peut entraîner des risques sanitaires (troubles digestifs, gastro-entérites...).**

**Le renforcement de la sécurité de l'alimentation en eau potable demeure une priorité.**

**Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau ( protection des ressources, interconnexion, désinfection ...) est nécessaire.**

La saveur ou la couleur  
de l'eau distribuée change ?

**SIGNELEZ-LE A VOTRE  
DISTRIBUTEUR D'EAU  
(voir facture d'eau)**



Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL  
Service Santé-Environnement  
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC  
Tél : 04.71.46.83.49